



DD 701 - Sécurité chimique des articles



contactformation@ctcgroupe.com

+33 (0)4 72 76 10 02

Contactez-nous

Public concerné :

Services qualité, achats, développement produits, marketing, commercial.

Objectifs :

Permettre aux fabricants, importateurs, metteurs sur le marché d'articles cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, habillement :

- de comprendre les principes de base des réglementations relatives à la sécurité chimique des articles : règlements REACH, Biocide, POP... ;
- d'avoir une vision opérationnelle pour lancer une démarche de gestion de l'innocuité ;
- de construire un cahier des charges chimique pour leurs articles.

Méthode pédagogique :

- Groupe de 12 personnes maximum
- Méthode pédagogique : alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
- Moyens pédagogiques : supports de formation

Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

Prérequis :

Aucun



Référence

DD 701

Durée

1 jour (7 heures)

Dates et lieux

5 novembre 2026 : Lyon

Formateurs

Pierre-Marie PLOUHINEC
Inès BOUNEAU

Tarif

En inter : 600 €HT / jour / stagiaire

En intra : 1435 €HT / jour

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.

Dernière modification : 22/07/2026

Contenu :

Cette formation a pour objectif principal de donner aux participants une vision claire et opérationnelle des réglementations internationales applicables aux produits, ainsi que les outils pratiques pour assurer une veille efficace et sécuriser leur mise sur le marché.

- **L'obligation générale** de sécurité des produits.
- Le **contexte réglementaire** international
 - Le règlement européen REACh.
 - Les autres législations pertinentes.
- **Les exigences associées** aux trois types de substances selon REACh
 - Substances soumises à restriction.
 - Substances soumises à communication : liste candidate.
 - Substances soumises à autorisation.
- **Les principales substances associées** aux cuirs, textiles et polymères.
- **Les notions de base** pour le management de l'innocuité en entreprise : du cahier des charges chimique au programme d'auto-contrôle.
- **Étude de cas** sur la base des documents fournis par les stagiaires : courrier REACh, cahier des charges client, rapports d'analyse...

CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.

Document généré le 06/08/2026 à 04h14